

Message d'intérêt public

Remplacement de certificats de naissance

Date de début : 1 mai 2024

Date de fin : 31 mai 2024

À l'échelle du Nunavut

60 s

Le ministère de la Santé informe les personnes nées au Nunavut avant 1999 qu'elles peuvent faire remplacer gratuitement leur certificat de naissance en papier émis par l'État civil des Territoires du Nord-Ouest.

Il leur suffit d'envoyer leur ancien certificat de naissance par la poste au bureau de l'État civil des Territoires du Nord-Ouest, accompagné d'un formulaire de demande, pour obtenir gratuitement un certificat de naissance polymère du Nunavut.

Pour d'autres renseignements sur le remplacement gratuit des certificats de naissance, veuillez composer le 1 800 661-0830 (sans frais) ou le 867 678-8050, visiter le site web du [gouvernement des Territoires du Nord-Ouest](#) ou utiliser les coordonnées ci-dessous.

État civil

Administration des services de santé

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sac postal 9

Inuvik (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0T0

Le certificat de naissance est un document personnel important utilisé pour :

- Prouver son identité juridique;
- Établir l'âge, le sexe ou la nationalité;
- Traverser des frontières ou demander un passeport;
- Obtenir la carte santé du Nunavut, un numéro d'assurance sociale ou un permis de conduire;
- S'inscrire à une école;

